



BAREME DES HONORAIRES DE TRANSACTIONS*

- toutes taxes comprises -

ANNEE 2018

Les honoraires sont intégralement à la charge des vendeurs

MONTANT DE LA TRANSACTION			HONORAIRES TTC** (charge vendeur)
Valeur minimale		Valeur maximale	
0 €	à	50 000 €	3 500 € (forfait)
50 001 €	à	75 000 €	7,3%
75 001 €	à	100 000 €	7,0%
100 001 €	à	125 000 €	6,4%
125 001 €	à	150 000 €	6,3%
150 001 €	à	175 000 €	5,8%
175 001 €	à	200 000 €	5,6%
200 001 €	à	250 000 €	5,5%
250 001 €	à	300 000 €	5,4%
300 001 €	à	400 000 €	5,25%
Plus de 400 000 €			21 000 € (forfait)

** taux de TVA en vigueur : 20 %

En cas de mandat de recherche les honoraires seront à la charge de l'acquéreur selon le barème ci-dessus.

* sur immeubles, fonds de commerce, droit au bail, indemnités et droits d'entrée